LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération du Conseil Municipal, la commune de TONNOY a décidé d'engager la révision de son Plan d'Occupation des Sols valant élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est le document qui consigne l'ensemble des choix communaux en matière d'aménagement urbain. Il permet aux habitants, aux administrations et aux acteurs locaux de prendre connaissance des grandes orientations de la politique municipale, des projets à venir et des usages possibles du foncier.

Le rôle conféré au Plan Local d'Urbanisme tient donc en 4 points :

- 1- Exposer le **diagnostic du territoire** établi au regard des prévisions économiques et démographiques.
- 2- Préciser les **besoins** répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.
- 3- Présenter le **projet d'aménagement et de développement durables** retenu, ainsi que les orientations d'aménagement établies éventuellement sur certains secteurs de la commune.
- 4- Fixer les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols permettant d'atteindre les objectifs de développement durable et de mixité urbaine et sociale définis précédemment.

L'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme permettra à la commune de TONNOY de gérer son occupation du sol et de créer un support pour des projets communaux.

L'élaboration du PLU intéresse l'ensemble des habitants de la commune, ainsi que la plupart des organismes qui interviennent dans la gestion des espaces ou dont l'activité dépend étroitement de la manière dont le territoire est aménagé.

La loi prévoit la mise en place d'une **démarche de concertation** tout au long des études et de la procédure qui conduit à l'approbation du document par le Conseil Municipal.

Nous vous invitons donc à venir assister à une <u>réunion publique</u> afin de prendre connaissance des objectifs du projet de PLU ainsi que du diagnostic établi :

Le Vendredi 5 octobre 2018 à 18h30 en Mairie

A noter que le règlement et le zonage (secteur agricole, secteur naturel, secteur à urbaniser, trame verte, etc...) feront l'objet d'une réunion publique ultérieure.

COMMUNE DE TONNOY

Révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme

> Invitation à la réunion publique du Vendredi 5 octobre 2018 à 18h30 en Mairie





